

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 07.04.2023
. d'affichage : 18.04.2023

N° de la délibération : 2023-56**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63
. présents : 42
. votants : 59

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DESACHY Christophe, DE WITASSE THEZY Charles, FRIZON Hervé, VASSENT Christophe, Mmes DELEFORTRIE Luciane, VASSEUR Julie, VERGULDEZOONE Nathalie, M. BRUCHET Antoine, Mme POLIN Justine, MM. GRAVET Jacques, POTIER Bruno, Mme COULON Stéphanie, M. PECRIAUX Lucas, Mme TOTET Fanny, M. FORMAN Nicolas, Mme POLLARD Corinne, M. MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. BELLARD Joël, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre,

M. ACQUAIRE Alain avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DESACHY Christophe avait donné pouvoir à M. LEFEVRE Philippe.
M. FRIZON Hervé avait donné pouvoir à M. FRISON Fabrice.
M. VASSENT Christophe avait donné pouvoir à Mme LARDOUX Catherine.
Mme DELEFORTRIE Luciane avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
Mme VERGULDEZOONE Nathalie avait donné pouvoir à M. DUCAMPS Thomas.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.
Mme POLIN Justine avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.
Mme POLLARD Corinne avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. GRAVET Jacques avait donné pouvoir à M. URIER Francis.
Mme COULON Stéphanie avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. MEREL Michel avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à M. LEGRAND Eric.
M. BELLARD Joël avait donné pouvoir à M. DOUTART Jean-Luc.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à Mme GENSE Caroline.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE
COMPTE DE GESTION 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2022,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 du budget annexe du Centre Aquatique a été réalisée par le comptable public du SGC de Montdidier.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 50 voix pour,

Ne prennent pas part au vote (M. BARBIER Marc, Mmes CHAPUIS-ROUX Elodie, DELEFORTRIE Luciane, MM. DUCAMPS Thomas, FRISON Fabrice, GENSE Caroline, MM. HAY Francis, MUSEUX Gérard, Mme VERGULDEZOONE Nathalie),

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022 du budget annexe Centre Aquatique, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

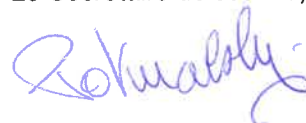


POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le Secrétaire de séance,



Résultats budgétaires de l'exercice

10002 - CENTRE AQUATIQUE CCES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 685 512,23	1 908 514,16	3 594 026,39
Titres de recette émis (b)	1 649 912,23	1 068 648,23	2 718 560,46
Réductions de titres (c)		1 131,80	1 131,80
Recettes nettes (d = b - c)	1 649 912,23	1 067 516,43	2 717 428,66
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 685 512,23	1 908 514,16	3 594 026,39
Mandats émis (f)	1 465 608,01	1 301 591,29	2 767 199,30
Annulations de mandats (g)		59 886,60	59 886,60
Depenses nettes (h = f - g)	1 465 608,01	1 241 704,69	2 707 312,70
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	184 304,22		184 304,22
(h - d) Déficit		174 188,26	174 188,26



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 ID : 080-200070985-20230413-DELIB_2023_56-DE					
Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
Caractère administratif CENTRE AQUATIQUE CCES					
Investissement	-145 648,45		184 304,22		38 655,77
Fonctionnement	-571 948,30		-174 188,26		-746 136,56
Sous-Total	-717 596,75		10 115,96		-707 480,79
TOTAL II	-717 596,75		10 115,96		-707 480,79
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III			10 115,96		-707 480,79
TOTAL I + II + III	-717 596,75		10 115,96		-707 480,79